

# LA NEWSLETTER DES RPE

# ECOLE PUBLIQUE

# DU CHÊNE CENTENAIRE

## Le mot des RPE

Bonjour à tous les parents du Chêne centenaire. Tout d'abord, un grand merci à vous, qui vous êtes mobilisés pour voter à l'élection des RPE malgré une liste unique: avec près de 63% de taux de participation, cela montre une implication forte et une

vraie attente de votre part. L'équipe a été partiellement renouvelée cette année mais nous allons nous efforcer de poursuivre la dynamique.

N'oubliez pas de répondre au questionnaire dont vous retrouverez l'adresse plus bas.



### ACTUS

- **13 novembre** : premier conseil d'école
- **19 décembre au soir** : vacances de Noël
- **26 décembre et 2 janvier** : fermeture de l'ALSH
- **24 décembre et 31 janvier** : fin de l'accueil de loisir à **17h30**
- **5 janvier au matin** : reprise des cours



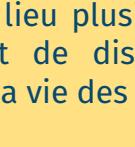
### RAPPELS & SITES UTILES

Vous trouverez de nombreuses informations dont les PV des conseils sur le site de l'école :

<https://ecole-primaire-chene-centenaire-nouvoitou.ac-rennes.fr/>



Le site du portail famille est votre point d'entrée



pour le périscolaire (cantine, accueil,...) :

<https://nouvoitou.portailfamille.net/>

**62,87 %**

taux de participation

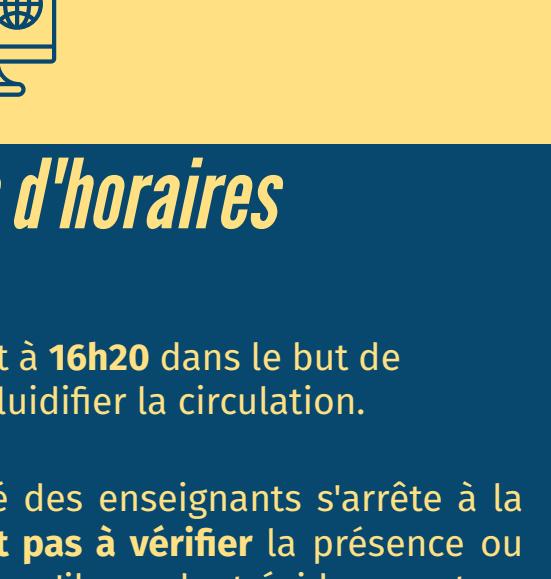


Un Représentant des Parents d'Élèves (RPE) est un parent élu pour parler au nom de toutes les familles de l'école. Son rôle est de faire le lien entre les parents, les enseignants et la direction.



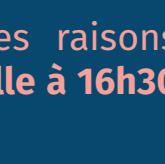
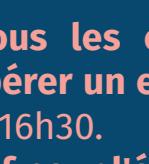
Le RPE écoute les parents, recueille leurs questions ou leurs remarques sur la vie de l'école : les classes, la cantine, la sécurité, le périscolaire, les projets, etc. Il transmet ensuite ces points lors du conseil d'école, qui a lieu plusieurs fois dans l'année. Ces réunions permettent de discuter du fonctionnement de l'école et d'améliorer la vie des enfants.

Pour les parents, le RPE est un interlocuteur simple et proche. Il peut expliquer comment fonctionne l'école, donner des informations, orienter les familles vers les bons services ou relayer des préoccupations communes.



Et n'oubliez pas le questionnaire ;-)

<https://forms.gle/5EwpuThBz4L59DZM6>



**En résumé, le représentant des parents d'élèves est là pour aider les familles, favoriser le dialogue et veiller au bien-être de tous les enfants.**

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos questions !

[conseil.ecole.chene.centenaire@gmail.com](mailto:conseil.ecole.chene.centenaire@gmail.com)

Départ libre, pas de goûter

#### Accueil flexible

Départ libre de 16h20 à 17h30  
Facturation au 1/4 d'heure  
(gratuit entre 16h20 et 16h30)

**Pas de goûter &  
Taux horaire supérieur  
à l'accueil animé**

Départ libre après 17h30 + goûter

#### Accueil animé

1ère heure  
incompressible

Goûter fourni et  
construit avec les  
enfants

**Étude surveillée**

Uniquement les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30 pour les enfants du CE1 au CM2

Goûter fourni par la famille  
**Inscription 2 jours avant**

Départ libre à partir de 17h30

Facturation au 1/4 d'heure

Forte implication des enfants

Partage de valeurs

Activités organisées sur la durée

(se termine à 18h30 le vendredi)

16h20

16h30

17h30

18h30

19h00

16h20

16h30

17h30